

SPPCEM ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS 2019
AU D-0712 DU CAMPUS DE LONGUEUIL ET AU C163 DE L'ÉNA À 12H30

Étaient présents : Voir la liste des membres placée en annexe.

Pièces jointes (sur le site) : PV du 30 janvier 2019, Indispensable volume 36, no 6

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 30 janvier 2019
3. Information
4. Élection à la Commission des études.
5. Début des vacances
6. Visite du comité de négociation de la FNEEQ
 - a. Présentation
 - b. Plénière
7. Politique de développement durable
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Ouverture de l'Assemblée générale à 12 h 30 par Valérie Blanc, présidente d'assemblée.

Véronique Martin (THD), Julie Lachance (Litt. et français) et Sébastien Bage (Cinéma) demandent à l'assemblée d'accueillir leur stagiaire. Demande acceptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION

Que nous adoptions l'ordre du jour tel que présenté.

proposée par : Marie Wright

appuyée par : Stéphane Proulx

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 30 janvier 2019

PROPOSITION

Que nous adoptions le procès-verbal du 30 janvier 2019.

Proposée par : Stéphane Proulx

Appuyée par : Isabelle Paquet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Information

- a) Vous pouvez vous procurer des épinglettes de la Journée internationale des droits des femmes au B28 du campus de Longueuil et au B121 de l'ÉNA.
- b) Cadre de réussite – Les consultations sont prolongées jusqu'au 18 avril.
- c) Renouvellement du mandat du DG – le président du CA a entendu notre requête lors de la dernière CÉ. Le délai de consultation pourrait être repoussé au 10 mai. Une CÉ extraordinaire

aurait lieu le 20 mai. Mardi prochain le comité exécutif discutera de la faisabilité de cet échéancier.

4. Élection à la Commission des études

PROPOSITION

Que Valérie Blanc soit présidente d'élection et Sylvie Dubé, secrétaire.

Proposée par : Janick Morin

Appuyée par : Richard Drolet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Élections des scrutateurs.

Ouverture des mises en candidature

Frédéric Julien se propose

Suzanne Bergeron se propose

Nicolas Laurin se propose pour l'ÉNA

Ces nominations sont

Proposée par : Stéphane Proulx

Appuyées par : Anne-Marie Tézine

Nicolas Laurin, Suzanne Bergeron et Frédéric Julien sont

ÉLUS PAR ACCLAMATION

Candidat désigné par le comité de programme Arts, Lettres et communication, Arts visuels :

Le comité de programme a désigné Sébastien Bage (530, Cinéma et communication)

Candidat désigné par le comité de Sciences humaines :

Le comité de programme a désigné Christiane Mignault (381, Anthropologie) Les candidats sont invités à s'adresser à l'assemblée. Les deux candidats mentionnent qu'ils assumeront la tâche de représentant uniquement jusqu'à la fin de la présente session et non pas pour un mandat de deux ans.

Nous procédons au vote secret

Résultat du vote secret : Sébastien Bage et Christiane Mignault sont élus.

PROPOSITION

Que nous détruisions les bulletins de vote.

proposée par : Stéphane Proulx

appuyée par : Louis-Philippe Ménard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSITION

Que nous adoptions le point 4, Élections à la Commission des études) du présent procès-verbal, séance tenante.

proposée par : Richard Drolet

appuyée par : Caroline Dawson

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Début des vacances

PROPOSITION

Attendu que le 15 juin 2019 est un samedi et que nos vacances ne peuvent commencer un samedi;

Attendu que selon la clause 8-2.05 la période des vacances d'été se situe entre le 15 juin et le 1^{er} septembre;

Attendu que selon les critères du calendrier scolaire, il y a 5 jours ouvrables entre le début de l'année d'engagement (généralement le 15 août) et le début de la session (généralement le 22 août);

Attendu que le conseil d'administration a déjà adopté le calendrier scolaire 2019-2020 dans lequel les cours débutent le 22 août 2019;

L'assemblée générale mandate le comité exécutif pour accepter le scénario suivant : (l'assemblée choisira un des deux scénarios suivants)

SCÉNARIO 1 (moins de 5 jours ouvrables avant le début de la session)

Le congé de la Fête nationale se situe au 14 juin, ce qui fait que le dernier jour travaillé est le jeudi 13 juin;

Les vacances débutent le lundi 17 juin et se terminent le vendredi 16 août, soit 2 mois de vacances;

L'année d'engagement débute le lundi 19 août;

Le début des cours est le 22 août, soit 3 jours ouvrables après le début de l'année d'engagement.

SCÉNARIO 2 (début des vacances avant le 15 juin)

Le congé de la Fête nationale se situe au 13 juin, ce qui fait que le dernier jour travaillé est le mercredi 12 juin;

Les vacances débutent le vendredi 14 juin et se terminent le mercredi 14 août, soit 2 mois de vacances

L'année d'engagement débute le jeudi 15 août;

Le début des cours est le 22 août, soit 5 jours ouvrables après le début de l'année d'engagement.

Le scénario 2 est

proposé par : Stéphane Proulx

appuyé par : Lucie Maillé

Le vote est demandé

Le scénario 2, qui dispose du scénario 1, est

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6. Visite du comité de négociation de la FNEEQ

a. Présentation

La présidente d'assemblée présente les membres du comité de négociation de la FNEEQ, Philippe Lagogiannis, Marisol Laneuville et Benoit Lacoursière. Yves Sabourin cite les enjeux prioritaires qui sont ressortis de la consultation ; la lourdeur de la tâche, étudiants et étudiantes en situation de handicap (ÉÉSH), la précarité et la formation continue.

Philippe Lagogiannis fait une mise en contexte de la négociation. Il évoque les enjeux propres aux enseignantes et aux enseignants de cégep de la table sectorielle ; la précarité, la tâche et les ressources, le perfectionnement, les particularités et enjeux régionaux, l'organisation du travail et le téléenseignement.

Il cite les rôles du comité de négociation et mobilisation ; analyser le contexte de négociation, assurer un lien étroit avec les syndicats locaux, organiser et coordonner les consultations des syndicats locaux, participer à la préparation de l'analyse de la conjoncture, du cadre stratégique et du cahier de demandes, assurer la diffusion de l'information pertinente, élaborer un projet de convention et négocier à partir des mandats du regroupement. Puis il relate les autres enjeux potentiels de la table centrale, préoccupations qui ne se limitent pas qu'aux enseignant.es.

Il expose ensuite la préparation de la négo en cinq (5) temps de février 2019 au dépôt des demandes le 30 octobre 2019.

Il termine en citant une liste non exhaustive des enjeux des tables sectorielle et centrale.

b. Plénière

La présidente d'assemblée ouvre une période de plénière.

Les membres sont invités à s'exprimer sur les demandes et les enjeux de la prochaine négo. Le comité de négo en prend bonne note afin de préparer le cahier de demandes.

L'assemblée est levée à 14h. Le point 7 est reporté à l'assemblée du 20 mars.

7. Politique de développement durable
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Valérie Blanc, Présidente d'assemblée.